



Notification de cession de creance

Par **chrysthian**, le **26/05/2023** à **13:12**

BONJOUR

Je suis passé en commission de surendettement, et j'ai obtenu l'effacement de mes dettes en 2020,

depuis 2010 je suis relancé par xxxxxx un service de recouvrement et a cède a xxxxxx qui me relance, avec menace, pour ce crédit à la consommation,

Que dois je faire merci

MERCI

CG du forum marques de politesse; pas de noms de sociétés

Par **P.M.**, le **26/05/2023** à **13:25**

Bonjour,

Je vous conseillerais de recontacter la commission de surendettement...

Par **miyako**, le **26/05/2023** à **14:48**

Bonjour,

[quote]

depuis 2010 je suis relancé par xxxxxx un service de recouvrement et a cède a xxxxxx qui me relance, avec menace, pour ce crédit à la consommation,

[/quote]

Gardez les courriers et les lettres simples reçues et montrez les à un avocat lors d'une consultation gratuite, sur rendez vous ,au point du droit de votre mairie.Ou à une organisation de consommateur .

<https://www.quechoisir.org/conseils-recouvrement-de-creances-jusqu-ou-peut-aller>

Pouvez vous nous copier coller ,en masquant les noms , un exemplaire du courrier reçu .

Cordialement